



Participez au comité de sélections de l'appel à projet 2025/2026 « Vers la SNANC »



Dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation (PNA), le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et la Souveraineté alimentaire organise l'édition 2025/2026 de l'appel à projet « Vers la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC) ». L'édition 2025/2026 recherche les futurs membres de son comité de sélections des lauréats. Découvrez les objectifs de l'édition 2025/2026 et les modalités de candidature à ce comité composé de jury d'experts.

L'édition 2025/2026 réunit le soutien du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté alimentaire, de l'ADEME, du ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées et du ministère du Travail et des Solidarités. Fermer Un appel à projet national pour soutenir une alimentation saine, durable et de qualité

Initiée chaque année depuis 2014, l'édition 2025/2026 est consacrée aux projets s'inscrivant dans la perspective de la **Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC)**, dont la publication est imminente. L'objectif est de soutenir les projets contribuant à l'accès de tous à une alimentation saine, durable et de qualité. Les projets de l'édition 2025/2026 doivent s'inscrire dans l'un de ces 3 volets : le soutien à la territorialisation de la SNANC (volet 1), le soutien aux projets nationaux ou interrégionaux visant à déployer des actions innovantes (volet 2) et l'essaimage à grande échelle des actions exemplaires ayant fait leurs preuves (volet 3).

Rejoindre un jury d'experts composé de professionnels

Le Bureau de la politique de l'alimentation du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et la Souveraineté alimentaire sollicite ainsi les membres des ODG pour participer au **comité national de sélection de projets des volets 2 ou 3**, et ainsi faire bénéficier de leur expertise sur les thématiques de la SNANC.

Pour participer au comité national de sélection en tant qu'expert, une **déclaration de liens** d'intérêts dûment remplie doit être transmise au Bureau de la politique de l'alimentation à app-pna.dgal@agriculture.gouv.fr

Calendrier du jury d'experts :

- 1. 23 décembre 2025, 18h00 : Clôture des dépôts de candidature à l'appel à projets
- 2. **9 janvier 2026 :** transmission des dossiers des volets 2 et 3 aux membres du comité de sélection (3 à 4 dossiers par expert)
- 3. **6 janvier 2026 :** Analyse des dossiers des volets 2 et 3 par les membres du comité de sélection selon une grille d'évaluation à compléter
- 4. **3 février 2026, 9h30 12h00** : Réunion du comité de sélection en présentiel ou à distance (non-obligatoire)
- 5. **Fin février début mars :** Annonce des lauréats de l'appel à projets lors du Salon International de l'Agriculture

Pour aller plus loin:

 Lancement d'un appel à projets 2025-2026 : « vers la stratégle nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC) » **Source URL:** https://www.inao.gouv.fr/vers-la-SNANC-2025-2026

List of links present in page

- 1. mailto:aap-pna.dgal@agriculture.gouv.fr
- 2. https://www.inao.gouv.fr/sites/default/files/2025-11/AAP-Vers%20une%20SNANC_Declaration%20liens %20d%27interets%202025-2026.docx
- 3. https://agriculture.gouv.fr/lancement-dun-appel-projets-2025-2026-vers-la-strategie-nationale-pour-lal imentation-la-nutrition